

Mobilisation nationale du 22 juin 2026

Champagnole

« *Nos mourants ne sont pas des encombrants* »

Chers amis,

Une société **s’humanise quand elle progresse** dans la façon de **traiter ses membres les plus fragiles**. C’est ce que nous voulons rappeler ce soir, **dans toute la France, à la même heure**, alors que revient pour la troisième fois à l’Assemblée nationale – par la volonté du gouvernement – le texte d’une proposition de loi deux fois rejeté par le Sénat. Mais l’Exécutif s’acharne à vouloir le faire passer avant l’été, **comme si c’était une urgence** pour la France, comme si c’était une **priorité** pour les Français, alors que **tant d’autres sujets auraient besoin de temps parlementaire** !

Hélas, le texte de loi que les députés examinent à nouveau aujourd’hui est en **complète contradiction avec son intitulé** qui dissimule à dessein ce qu’il organise. **Il prétend qu’il s’agit « d’aider à mourir »**, alors qu’il **s’agit ni plus ni moins d’euthanasie et de suicide assisté**.

- Voilà que des soignants devraient désormais **administrer la mort tout en prenant soin de leurs patients** !
- Voilà que **des équipes d’euthanasieurs pourraient intervenir** dans tous les établissements de santé et médicosociaux, même contre la volonté de leurs équipes soignantes et des familles des patients !
- Voilà que **tous les pharmaciens** seraient forcés de **participer à la diffusion de produits létaux** !

Il faut prendre conscience de l’ampleur de l’enjeu : on présente les choses comme un droit pour quelques-uns, mais le message sous-jacent est tout autre : de nombreuses **personnes gravement malades, dépendantes ou en fin de vie se sentiraient visées**. Car chacune serait inévitablement **forcée** – nous disons bien forcée – par ce type de loi à **s’interroger sur ce que la société** accorde comme **valeur à sa vie**, si elle n’est pas « **de trop** » :

- trop lourde à prendre en charge,
- trop **coûteuse** pour la sécurité sociale et les mutuelles,
- trop **pénible** à accompagner pour ses proches,
- **inutile** pour la société...

Bref : **encombrante** !

Ne soyons pas naïfs – les **exemples étrangers** nous l’ont suffisamment montré : ce type de loi diffuse la **contamination du découragement**. A quoi bon vivre encore quand **un voisin de chambre** ayant le même type de pathologie aura opté pour cette prétendue aide à mourir ? A quoi bon se battre pour **prendre soin, soulager et accompagner** quand l’option de facilité – l’administration de la mort – se répand, **déguisée avec les mots de la solidarité** ? Comment seront regardés **ceux qui s’accrocheront à la vie** quand d’autres auront été salués pour avoir anticipé l’échéance ?

Nous sommes tous concernés, car chacun de nous est susceptible de se retrouver du jour au lendemain **parmi les personnes ciblées par cette loi**. Et aussi parmi les plus nombreuses personnes qu’elle ciblerait au fur et à mesure de son aggravation. Car ce type de loi, conçue par ses promoteurs comme un pied dans la porte, est **toujours un premier pas vers toujours plus**. Les exemples étrangers ont le mérite de nous alerter. Et il faut avoir conscience que le texte de loi en débat **ne prévoit aucune information des proches, et qu’il les exclut même de tout recours s’ils veulent protéger un patient du suicide assisté ou de l’euthanasie** !

Une telle mise à l'écart risque d'entamer leur confiance dans la mission des soignants. Depuis que ce débat a été lancé, Alliance VITA reçoit de plus en plus de messages de proches aidants qui s'inquiètent de ce qui risque d'arriver à la personne vulnérable dont ils prennent soin.

- Pourquoi un tel acharnement à saper **le premier repère protecteur de la relation entre les soignants, les soignés et leurs proches** ?
- Pourquoi **fragiliser davantage un système de santé** que nous savons en crise, avec des soignants surmenés, des urgences encombrées, des médecins difficilement accessibles, des files d'attente pour accéder aux centres anti-douleur, des places manquantes en soins palliatifs, des personnes âgées délaissées ?
- Est-ce le moment de **lever l'universalité de la prévention du suicide** en excluant de cette prévention ceux qui ont le plus besoin d'en être protégés ? Devrait-on affirmer – au vu du taux de suicide des personnes âgées – que « **la demande est déjà là** » comme a osé le faire un leader mutualiste ?
- Certaines langues se sont même déliées en faveur de l'euthanasie en avançant que les patients en fin de vie seraient **trop coûteux pour la collectivité**. Un tel **utilitarisme** produit l'inquiétude, le mépris et l'exclusion.

Seul le gouvernement sait pourquoi il s'acharne. Nous savons quant à nous pourquoi nous résistons : **nos mourants ne sont pas des encombrants !**

On ne se débarrasse pas d'une personne qui approche du terme de sa vie comme on le fait d'un **objet périmé, abîmé ou devenu inutile**. Nous refusons qu'une « culture du déchet » s'étende aux personnes, **aux dépens des plus fragiles de notre société**. N'oublions pas que **c'est le maillon le plus faible qui détermine la résistance d'une chaîne**.

Nous voulons donc réaffirmer à tous ceux qui se sentent visés par ce texte de loi (personnes très âgées, dépendantes, malades, isolées) : « **Vous gardez à nos yeux toute votre place au cœur de la société** ; votre vie est sans prix ; c'est aux bien-portants de vous manifester qu'elle reste précieuse jusqu'au bout car vous resterez toujours dignes, dignes d'être soignés et d'être aimés. »

Chers amis, cette affirmation « nos mourants ne sont pas des encombrants » est **plus nécessaire qu'on ne le pense** : ayons bien conscience qu'en toute fin de vie, **le risque est grand d'être poussé vers la sortie par manque d'attention, de considération, d'accompagnement. Par lassitude, impatience, égoïsme**.

Ne négligeons pas la pression sociale ! Au Canada, la moitié des euthanasies sont administrées parce que ceux qui en sont victimes se sentaient trop pesants pour leurs proches. On parle d'un **droit individuel**, mais **c'est largement le regard que nous portons tous sur les plus fragiles qui maintient ou pas leur goût de vivre**. La loi en débat aurait à ce titre un impact particulièrement injuste : **stigmatisant, discriminatoire, décourageant**. Elle désignerait une catégorie de personnes dont la vie serait indigne d'être protégée.

Le regretté **Philippe Pozzo di Borgo** a témoigné avec force, dans sa vibrante mise en garde contre l'euthanasie, de l'importance d'être encouragé à vivre (je le cite) : « Quand je me suis retrouvé complètement paralysé, j'aurais cédé à la désespérance, si je n'avais pas lu dans le regard des soignants et de mes proches, un profond respect de ma vie dans l'état lamentable dans lequel j'étais ».

Ne négligeons pas non plus la pression de la loi. Car la loi – ce type de loi – n'est pas neutre. Tous les juristes le savent : **les dispositions pénales n'ont pas seulement une valeur répressive, elles ont aussi une fonction expressive**, c'est-à-dire qu'elles manifestent les valeurs d'une société.

Nous ne voulons pas d'une société **qui laisse entendre que la vie des personnes en fin de vie n'a plus de valeur** et **qui organise la mise à mort de ceux qui se sentiraient « de trop »**.

Nous voulons :

- que **notre société fasse de l'accompagnement et du soulagement de tous les plus éprouvés le socle de sa solidarité,**
- que **l'universalité de la prévention du suicide soit sauvegardée**
- que **le droit d'accès aux soins palliatifs soit effectif et opposable,**
- que **le système de santé soit protégé de la pire dérive, celle qui assimile l'empoisonnement délibéré à un soin.**

Nous appelons les **députés** qui sont de plus en plus nombreux à douter de la pertinence de ce texte et de son opportunité à le **rejeter**.

Nous appelons le **gouvernement** à tenir compte de l'opposition du Sénat et à **renoncer** à forcer ce processus législatif qui divise et inquiète légitimement de plus en plus de Français.

Quant à nous, **nous resterons toujours mobilisés pour la protection des vies les plus éprouvées** car c'est notre raison d'être et de manifester : **solidaires de plus fragiles.**

Je vous remercie.